

FICHE DE CONSEILS

à l'intention des employeurs

Avril 2020

Tenir compte des besoins de ses employés pendant la pandémie de la COVID-19

Conseils pour employeurs ayant des employés en télétravail

Défi de l'employeur

Notre façon de travailler change à une vitesse fulgurante : nos routines sont soudainement bouleversées et nous nous soucions de notre bien-être et de celui des êtres qui nous sont chers. De plus, la plupart des employeurs se trouvent dans une situation inhabituelle : ils doivent répondre aux besoins de leurs employés, susciter leurs intérêts, et s'assurer qu'ils puissent contribuer à l'entreprise de leur mieux.

Conseils pour les employeurs

Voici certains conseils liés aux mesures d'adaptation pour les employés; ceux-ci vous aideront à bien gérer votre équipe en cette période d'adaptation.

1. Communiquez personnellement avec tous les membres de votre équipe. Demandez-leur comment ils se portent et déterminez les défis auxquels ils pourraient faire face. Demandez-leur ce qui se trouve sur leur liste de souhaits pour rendre ces nouvelles circonstances plus faciles à vivre.
2. Atténuez le leur permettra de se sentir solidaires et de communiquer avec leurs collègues tant professionnellement que personnellement. Notez que certains apprécieront davantage l'occasion de sentiment d'isolement. Créez un espace de remue-méninges pour vos employés; cet endroit discuter avec les autres; soyez flexible et offrez-leur la possibilité de participer ou non aux activités.
3. Examinez les plans d'adaptation actuels et déterminez, avec les employés concernés, comment vous pouvez répondre à leurs besoins lorsqu'ils sont en télétravail.
4. Assurez-vous que vos collègues ont l'équipement approprié pour bien s'acquitter de leurs tâches. Faites de votre mieux pour vous assurer que vos employés n'aient pas à débours des frais que l'entreprise devrait supporter, comme pour le matériel, les logiciels et la connectivité réseau.
5. Demandez à vos employés s'ils ont tout ce dont ils ont besoin pour être efficaces (espace et meubles). Dans la négative, demandez à votre équipe de partager des idées d'approvisionnement par la foule pour atténuer ces difficultés.
6. Offrez des heures de travail flexibles et communiquez ces options clairement à vos employés. Ceux qui ont des besoins différents, comme les aidants naturels et ceux qui gèrent des relations à distance avec les êtres qui leur sont chers, pourraient avoir besoin d'un horaire flexible pour communiquer avec ceux qui ne se trouvent pas dans le même fuseau horaire qu'eux.
7. Mentionnez des options de services de soutien en matière de santé mentale. L'incertitude et les possibilités de risques pourraient évoquer, voire aggraver, les problèmes de santé mentale chez certains employés.

8. Gardez à l'esprit les enjeux et les obstacles transversaux auxquels vos employés pourraient faire face en ce moment. Communiquez avec eux pour bien les appuyer dans cette période difficile.
9. Cherchez, selon le degré d'utilité mais plus fréquemment que d'habitude, à ajuster votre style de gestion à chacun de vos subalternes. Sachez que certains s'épanouissent sous la pression alors que d'autres ressentent les effets nuisibles d'un manque de routine.
10. Étudiez vos avantages en milieu de travail et les ressources offertes dans le cadre de votre programme d'aide aux employés. Rappelez à vos employés que ces services sont à leur disponibilité. Familiarisez-vous avec les ressources offertes aux gestionnaires d'équipes.
11. Utilisez un langage simple pour communiquer avec votre équipe. Nous faisons tous face à une surcharge d'information, et il est important d'être clair et précis avec eux.
12. Ne vous oubliez pas! Les gestionnaires doivent s'assurer de répondre aux besoins de leurs subalternes, de leurs chefs d'équipe, ainsi qu'à leurs propres besoins. Assurez-vous d'avoir tout ce dont vous avez besoin pour gérer efficacement votre équipe!

Vous trouverez ci-dessous des ressources supplémentaires ayant trait à la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) et aux mesures d'accommodement.

- La Commission ontarienne des droits de la personne a publié un énoncé de politique et une série de questions et réponses portant sur la pandémie de la COVID-19 :
 - Énoncé de politique : www.ohrc.on.ca/fr/centre_des_nouvelles/énoncé-de-politique-de-la-codp-sur-la-pandémie-de-covid-19
 - Série de questions et réponses portant sur la COVID-19 et le Code des droits de la personne de l'Ontario : www.ohrc.on.ca/fr/news_centre/covid-19-and-ontario-human-rights-code--questions-and-answers-0.
 - La Commission ontarienne des droits de la personne offre aussi des directives et des modèles concernant les mesures d'adaptation en milieu de travail en général, ainsi qu'un guide d'apprentissage électronique à ce sujet : www.ohrc.on.ca/fr/apprentissage/obligation-daccommodement
- Vey Willets s.r.l., des avocats spécialisés en droit du travail, offrent des conseils aux employés et aux employeurs. Ces conseils comprennent des renseignements sur les mesures d'adaptation et les obligations découlant de la pandémie de la COVID-19 : www.vwlawyers.ca/blog/covid-19-and-the-workplace-answers-to-common-ontario-employment-questions - (en anglais seulement).
- Padraig Consulting offre des conseils de base sur les façons de réassurer les employés en période d'incertitude : www.padraig.ca/6357/reassure-your-team/ - (en anglais seulement).
- Le Conference Board du Canada offre certaines ressources gratuitement aux employeurs et aux employés pendant la pandémie de la COVID-19. Vous trouverez des webinaires, des blogues et de courts vidéos dans la page suivante : www.conferenceboard.ca/insights/covid-19 - (en anglais seulement).

hire | embauche
immigrants ottawa

**Embauche
Immigrants Ottawa**
est une initiative qui travaille de pair avec les employeurs afin d'améliorer leurs capacités à embaucher et à intégrer des immigrants qualifiés sur le marché du travail.

info@embaucheimmigrantsottawa.ca

www.embaucheimmigrantsottawa.ca

613-228-6700

Financé par :

